

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1870-71.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-HUITIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

—
31 Janvier 1872

DESCRIPTION

DE

QUELQUES INSECTES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

par

E. MULSANT & Cl. REY

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 mars 1870.

Gyrophiena diversa, MULSANT et REY.

Oblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un brun de poix brillant avec la tête et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci, la base des élytres et des antennes, la bouche et les pieds testacés. Tête distinctement et très-éparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article beaucoup plus court que le 2^e, le 4^e court, obtriangulaire, le 5^e à peine ou non, les 6^e à 10^e médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en arrière, subarqué sur les côtés, beaucoup moins large que les élytres, très-éparsement ponctué sur les parties latérales du disque, éparsement et bissérialemment ponctué sur le dos. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, éparsement et assez grossièrement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine sétosellé, presque lisse. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant sur son milieu, près du sommet, un petit tubercule oblong, obsolète ou peu distinct. Le 6^e armé à son extrémité de deux dents saillantes, spiniformes et un peu recourbées en dedans.

♀. Nous est inconnue.

Long. 0^m,0020 (1 l. à peine). — Larg. 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un brun de poix brillant

avec les élytres plus ou moins testacées vers leur base et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé; recouvert d'une fine pubescence blonde, courte, plus ou moins couchée, très-écartée et peu distincte.

Tête transverse, à peine moins large que le prothorax, presque glabre, distinctement et très-éparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* très-large, déprimé sur son milieu. *Epistome* subconvexe, lisse, d'un roux de poix dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix brillant, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux-testacé.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement pubescentes et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres avec les cinq ou six premiers articles plus clairs ou testacés; le 1^{er} assez allongé, sensiblement renflé en massue: les 2^e et 3^e obcouiques: le 2^e suballongé, un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, beaucoup plus court et un peu plus grêle que le 2^e: le 4^e court, obtriangulaire, sensiblement transverse: les 5^e à 10^e sensiblement et subgraduellement épaissis, non contigus: le 5^e à peine ou non, les 6^e à 10^e légèrement ou même passablement transverses, avec le 6^e néanmoins plus faiblement: le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu rétréci postérieurement où il est d'un tiers environ moins large que les élytres prises ensemble; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu et le rebord basilaire assez étroit; faiblement convexe sur son disque; à peine pubescent ou presque glabre; offrant en outre, çà et là sur le dos et sur les côtés, quelques courtes soies obscures et redressées; marqué près des côtés de quelques points enfoncés, assez distincts et dis-

posés sans ordre, dont un notamment plus fort et situé dans l'ouverture des angles postérieurs ; présentant de plus, sur le dos, deux séries longitudinales et irrégulières de points écartés, peu prononcés, dont deux notamment plus forts et situés vers le tiers postérieur ; d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et presque droit ; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque et sensiblement impressionnées sur la suture ; très-éparsement pubescentes et principalement en arrière ; assez grossièrement et parcimonieusement ponctuées avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée vers l'extrémité, et surtout vers les angles postéro-externes, et l'intervalle des points finement et obsolètement chagriné ; testacées vers leur base et graduellement obscurcies en arrière surtout sur les côtés. *Épaules* saillantes, arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, deux fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés, sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès le tiers basilaire ; légèrement et longitudinalement convexe sur le dos ; très-éparsement et à peine pubescent, avec quelques légères et très-rares soies obscures et subredressées sur les côtés et surtout vers le sommet ; à peine ponctué ou presque lisse ; d'un noir brillant avec le bord apical des trois premiers segments couleur de poix, l'extrémité du 5^e et les suivants d'un roux-testacé. *Les deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : *Le 5^e* un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle. *Le 6^e* assez saillant. *Celui de l'armure* distinct, pubescent.

Dessous du corps éparsement pubescent, éparsement et finement ponctué, d'un noir de poix très-brillant avec le sommet du ventre d'un roux-testacé. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches : *les intermédiaires et postérieurs* avec un léger cil redressé sur le milieu de

leur tranche externe : les *postérieurs* presque aussi longs que les *cuisse*s. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité, assez longement ciliés en dessous, éparsément en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts, les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, évidemment plus long que le deuxième : les 2^e à 4^e graduellement un peu moins longs.

Patrie : Cette espèce est rare. Elle se trouve dans les champignons aux environs de Lyon.

Obs. Elle ressemble infiniment à la *Gyrophaena affinis* dont elle est peut-être une variété. Cependant elle est d'une taille un peu moindre ; les antennes sont un peu plus sensiblement épaissies extérieurement avec leurs pénultièmes articles (7 à 10) un peu plus obscurs, un peu plus courts ou plus transverses. Le tubercule du 5^e segment abdominal du ♂ est plus oblong et plus obsolète.

Gyrophaena punctulata, MULSANT ET REY.

Suboblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un roux-testacé brillant avec la tête et une légère ceinture abdominale d'un noir de poix, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête fortement et éparsément ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies extérieurement, distinctement pilosellées, à 3^e article sensiblement moins long et plus grêle que le 2^e, le 4^e court, les 5^e à 10^e très-fortement transverse, subrétréci en arrière, beaucoup moins larges que les élytres, subarqué sur les côtés, finement et éparsément ponctué sur le milieu de son disque, très-finement et densément pointillé sur sa base. Elytres fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement assez densément et inégalement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, un peu moins large que les élytres, obsolètement sétosellé, presque lisse. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂. Le 5^e segment abdominal muni sur le dos vers son extrémité de quatre saillies longitudinales, bien prononcées, à peine obliques : les intermédiaires un peu plus distantes. Le 6^e armé à son sommet de

quatre dents : les deux intermédiaires aiguës, rapprochées et comme gémées : les extérieures beaucoup plus fortes et plus saillantes, subspiniformes, un peu recourbées en dedans.

♀. Nous est inconnue.

Long. 0^m,0018 (3/4 l.). = Larg. 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps suboblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé brillant avec la tête et une étroite ceinture abdominale d'un noir de poix; recouvert d'une fine pubescence d'un gris blond, assez courte, plus ou moins couchée, très-peu serrée et à peine distincte.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, avec la pubescence plus ou moins redressée; lisse sur sa ligne médiane, fortement et éparsement ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix très-brillant. *Front* très-large, subdéprimé, offrant entre les yeux, deux impressions sensibles et assez grandes. *Epistome* subconvexe, très-lisse, un peu roussâtre en avant. *Labre* faiblement convexe, d'un testacé brillant, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées avec le pénultième article des *palpes maxillaires* un peu plus foncé, à peine cilié vers son extrémité.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, d'un gris noirâtre.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et subégalement épaissies extérieurement dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez longuement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; testacées avec leur extrémité à peine plus foncée; à 1^{er} article allongé, assez fortement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, sensiblement moins long et moins épais que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, sensiblement moins long et plus grêle que le 2^e: le 4^e court, un peu plus épais que le précédent, beaucoup plus étroit que le suivant, sensiblement ou même assez fortement transverse: les 5^e à 10^e épaissis d'une manière sensible et subégale, peu ou non contigus, très-fortement transverses avec le 5^e paraissant néanmoins un peu moins court: le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, environ deux fois aussi large

que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits mais arrondis; un peu rétréci postérieurement où il est beaucoup moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés et subrectiligne ou à peine sinué en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et le rebord basilaire étroitement subexplané; faiblement convexe; à peine pubescent avec la pubescence semi-redressée; finement, légèrement et éparsement ponctué sur son disque avec les points sans ordre, dont deux plus forts, assez écartés et situés transversalement vers le tiers basilaire, et un autre de chaque côté dans l'ouverture des angles postérieurs; offrant en outre le long de la base une ponctuation serrée, très-fine mais distincte; d'un roux-testacé brillant et plus ou moins foncé. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un roux-testacé très-brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse; beaucoup plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural un peu rentrant mais non émoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque avec la suture enfoncée sur toute sa longueur; finement et à peine pubescentes surtout près des côtés; finement et assez densément ponctuéées avec la ponctuation entremêlée çà et là, surtout en dedans, de quelques points un peu plus forts et très-espacés; d'un roux-testacé brillant avec la région des angles postéro-externes non ou à peine plus foncée. *Epaules* saillantes, arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, deux fois environ plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et de plus visiblement atténué en arrière dès le premier quart; légèrement et longitudinalement convexe sur le dos; presque glabre ou très-éparsement pubescent près des côtés, avec ceux-ci et le sommet obsolètement ou à peine sétosellés; presque lisse; d'un roux-testacé brillant et assez clair avec le 4^e segment, moins son bord postérieur, plus ou moins rembruni. *Les deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base: le 5^e un peu plus développé que les précédents,

largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle. Le 6^o peu saillant. *Celui de l'armure* distinct, subogival, testacé, pubescent.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et subéparsement pointillé, d'un roux-testacé brillant avec le 4^e arceau ventral un peu rembruni vers sa base. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence courte et bien distincte, à ponctuation finement râpeuse, à 5^o arceau subégale au précédent : le 6^o peu saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé brillant et assez clair. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches : les postérieurs presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, distinctement ciliés en dessous, éparsement en dessus : les antérieurs courts, les intermédiaires moins courts : les postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant : les 2^o à 4^e oblongs, graduellement et à peine moins longs.

Patrie : On trouve cette espèce, très-rarement, dans les champignons, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Comme la *Gyrophæna rugipennis*, elle diffère de toutes ses congénères par la ponctuation qui couvre la base du prothorax; mais ici cette ponctuation est très-fine au lieu d'être forte et rugueuse. La taille est aussi un peu plus grande avec la forme un peu plus déprimée. Les élytres sont moins fortement ponctuées. La couleur générale est moins foncée, etc.

Gyrophæna despecta; MULSANT ET REY.

Suboblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un roux-testacé brillant avec le disque du prothorax plus foncé, les angles postéro-externes des élytres rembrunis, la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête assez finement et très-éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées; à 3^e article sensiblement plus court et plus grêle que le

2°: le 4^e subglobuleux : les 5^e à 10^e assez fortement transverses. *Prothorax* très-fortement transverse, beaucoup moins large que les élytres, médiocrement arqué sur les côtés, éparsément et bisérialement ponctué sur le dos. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, presque lisses intérieurement, éparsément ponctuées vers les angles postéro-externes. Abdomen subatténué postérieurement, un peu moins large que les élytres, éparsément sétosellé, lisse. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur le dos, vers son extrémité, de quatre saillies longitudinales, bien prononcées, également distantes, flanquées de chaque côté de deux petites saillies peu distinctes ou réduites à un point élevé. Le 6^e offrant sur le dos deux saillies longitudinales obsolètes et très-écartées; armé au sommet de deux fortes dents, subspiniiformes, à peine recourbées en dedans et embrassant entre elles une large échancrure arquée.

♀ Le 5^e segment abdominal muni sur le dos vers son extrémité de six petites saillies oblongues, obsolètes ou réduites à un grain sub-élevé. Le 6^e inerme, simple et obtusément tronqué à son sommet.

Var. a. Tête d'un roux de poix. *Prothorax* d'un roux-testacé assez clair.

Long. 0^m,0020 (1 l. à peine). — Long. 0^m,0007 (4/3 l.).

Corps suboblong, assez large, subdéprimé, d'un roux-testacé brillant avec le disque du prothorax plus foncé, les angles postéro-externes des élytres rembrunis, la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix; recouvert d'une fine pubescence d'un blond pâle, assez courte, plus ou moins couchée mais très-peu serrée ou à peine distincte.

Tête transverse, à peine moins large que le prothorax; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée; assez finement et très-éparsément ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, subdéprimé, offrant entre les yeux deux impressions légères mais assez grandes. *Épistome* subconvexe, lisse. *Labre* légèrement convexe, testacé, éparsément cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées.

Pénultième article des palpes maxillaires offrant vers son sommet quelques cils distincts. *Yeux* très-gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et subgraduellement épaissies extérieurement dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre distinctement et même assez longuement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures avec les 3 ou 4 premiers articles d'un testacé plus ou moins pâle: le 1^{er} assez allongé, assez fortement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, beaucoup moins épais et sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, évidemment plus grêle et sensiblement plus court que le 2^e: le 4^e à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, subglobuleux ou à peine transverse: les 5^e à 10^e subgraduellement épaissis, non contigus, assez fortement transverses: le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, assez fortement pilosellé, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et subarrondis; beaucoup moins large que les élytres; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et le rebord basilaire étroitement explané; faiblement convexe sur son disque; presque glabre avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées; lisse, offrant sur le dos deux sillons longitudinaux très-obsolètes, à fond marqué d'une série de petits points écartés, souvent peu distincts, dont deux beaucoup plus forts et plus enfoncés et situés vers le tiers postérieur; présentant, en outre, en dehors des séries vers le tiers antérieur, deux ou trois petits points légers et transversalement disposés, et, vers la base près des angles postérieurs, un autre point beaucoup plus fort et plus profond; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé avec le pourtour ou au moins la base et les côtés plus clairs. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson glabre, lisse, d'un roux-testacé brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement avec la suture impressionnée ou enfoncée dans toute sa longueur; finement et très-éparsement pubescentes surtout près des côtés; lisses ou presque lisses avec quelques points épars et obsolètement granulés vers les angles postéro-externes; d'un roux-testacé assez clair avec les côtés plus ou moins rembrunis en arrière. *Épauls* saillantes, arrondies.

Addomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et en outre subatténué en arrière dès le premier tiers; légèrement et longitudinalement convexe sur le dos; presque glabre ou à peine pubescent, offrant en outre sur les côtés et vers l'extrémité quelques rares et légères soies obscures et redressées; d'un roux-testacé brillant avec le 4^e segment et la base des 3^e et 5^e plus ou moins rembrunis ou d'un noir de poix. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à la base: le 5^e plus développé que les précédents, parfois transversalement subimpressionné dans sa première moitié, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle. *Le 6^e* assez saillant, finement et subgranuleusement pointillé sur les côtés. *Celui de l'armure* distinct, subgival, testacé, pubescent.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent, finement et subéparsement ponctué, d'un roux-testacé brillant avec la base des 3^e, 4^e et 5^e arceaux du ventre plus ou moins rembrunie. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation obsolètement râpeuse, à 5^e arceau subégale au précédent: le 6^e saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds suballongés, éparsement pubescents, à peine ponctuels, d'un testacé brillant et assez pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches: les postérieurs presque aussi longs que les cuisses. *Tarses*

étroits, subcomprimés, sublinéaires, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus : les antérieurs courts, les intermédiaires moins courts : les postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, sensiblement plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie : Cette espèce se trouve, en automne, dans les champignons. Elle est rare et elle a été capturée dans les montagnes du haut Beaujolais, aux environs de Thizy.

Obs. Sa coloration ne permet pas de la confondre avec la *Gyrophæna nana*. Elle ressemble plutôt à la *Gyrophæna levipennis*, variété immature ; mais elle en diffère par sa tête un peu moins fortement ponctuée sur les côtés, par ses élytres un peu moins lisses et par la ceinture abdominale rembrunie plus large. Les antennes sont plus obscures extérieurement, et surtout leurs 5^e à 10^e articles sont moins fortement transverses.

Elle se distingue de la *Gyrophæna carpini* par ses élytres plus lisses intérieurement, non uniformément ponctuées.

Chez les sujets récemment transformés, les élytres sont testacées, avec la ceinture abdominale plus étroite ou bien d'une couleur moins foncée. La tête devient aussi d'un roux de poix, le prothorax d'un roux assez clair, et les antennes sont alors moins obscures ou presque entièrement testacées.

Gyrophæna brevicornis ; MULSANT ET REY.

Oblongue, subdéprimée, très-finement et éparsement pubescente, d'un noir de poix assez brillant avec la bordure d'un roux-testacé, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête finement et très-éparsement ponctuée. Antennes courtes, assez fortement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à 3^e article petit, beaucoup moins long et plus grêle que le 2^e : le 4^e légèrement, les 5^e et 6^e fortement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses, le dernier subhémisphérique. Prothorax fortement transverse, sensiblement moins large que les élytres, à peine plus étroit en avant, subarqué et distinctement sétosellé sur les côtés, presque lisse sur le dos, biconctué vers le tiers postérieur. Élytres fortement trans-

verses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine chagrinées, finement, éparsément et subuniformément ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, presque aussi large que les élytres, légèrement sétosellé, très-finement et assez densément pointillé. Tarses postérieurs sub-allongés, évidemment moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ *Le 5^e segment abdominal simple et uni en dessus. Le 6^e inerme et obtusément tronqué au sommet.*

Long. 0^m,0013 (2/5 l.). — Larg. 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, plus ou moins couchée et peu serrée.

Tête trapézoïdiforme, à peine transverse, sensiblement moins large que le prothorax; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée; presque lisse sur son milieu, finement et très-éparsément ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix assez brillant. Front large, subdéprimé ou à peine convexe. Épistome convexe, presque lisse. Labre à peine convexe, d'un roux-testacé, offrant en avant quelques points et quelques cils légers. Parties de la bouche d'un roux-testacé. Pénultième article des palpes maxillaires paré à son sommet de quelques cils bien distincts.

Yeux assez gros, assez saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et presque subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duvetueuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; testacées avec la base un peu plus pâle; à 1^{er} article suballongé, sensiblement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, à peine moins long mais visiblement moins épais que le 1^{er}: le 3^e petit, à peine oblong, obconique, beaucoup plus court et beaucoup plus grêle que le 2^e: le 4^e à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, légèrement et subglobuleusement transverse: les 5^e à 10^e assez fortement épaissis d'une manière subé-

gale ou à peine graduée, plus ou moins contigus, très-fortement transverses, avec le 6^e à peine et le 5^e un peu moins fortement: le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, subhémisphérique ou en cône court, subtransverse et obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long, largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis; à peine rétréci en avant; sensiblement moins large que les élytres; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu et parfois à peine sinuée de chaque côté près des épaules et le rebord basilaire étroit; faiblement convexe sur son disque; à peine pubescent, offrant en outre vers les côtés quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes; presque lisse, avec deux points légers mais assez visibles, transversalement disposés vers le tiers postérieur du milieu du dos; marqué parfois vers la base de deux impressions effacées ou à peine apparentes; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix plus ou moins foncé.

Écusson glabre, presque lisse, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et presque droit; subdéprimées sur leur disque, très-faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et éparsement pubescentes; très-obsolètement ou à peine chagrinées et, de plus, finement et éparsement ponctuées avec la ponctuation obsolètement granulée, presque uniforme ou à peine plus faible intérieurement; d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; sub-arrqué sur les côtés et un peu atténué postérieurement dès le milieu ou

le tiers basilaire; légèrement et longitudinalement convexe sur le dos; très-finement et éparsement pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers le sommet quelques légères soies obscures, redressées et plus ou moins obsolètes; très-finement, légèrement et assez densément pointillé sur les 3 premiers segments et sur le 6^e, un peu plus éparsement sur les 4^e et 5^e; entièrement d'un noir assez brillant. *Les 3 premiers segments* faiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse; *le 5^e* largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle; offrant sur le dos au-devant de celle-ci une rangée transversale de très-petits grains élevés. *Le 6^e* parfois assez saillant, à ponctuation finement granulée. *Celui de l'armure* peu distinct, pubescent.

Dessus du corps éparsement pubescent, finement et subéparsement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrèpeuse, à 5^e arceau subégal au précédent: le 6^e peu saillant.

Pieds assez allongés, légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé pâle et brillant. *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches: *les postérieurs* presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus: *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* plus développés: *les postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article visiblement plus long que le suivant: les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie: Cette espèce est très-rare. Elle vit dans les bolets. Elle a été capturée dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est extrêmement voisine des *Gyrophaena polita* et *strictula*. Elle est un peu moindre, un peu plus atténuée en avant. Mais le caractère dominant réside dans les antennes qui sont manifestement plus courtes, avec les pénultièmes articles (7 à 10) plus fortement transverses et le dernier plus raccourci. En outre, le prothorax paraît plus lisse; les élytres ont une ponctuation presque uniformément marquée, et l'abdomen est plus visiblement pointillé.

***Nyllaena rubescens*, MULSANT ET REY.**

Oblongue, assez large, assez convexe; finement, peu densément et assez longuement pubescente; très-finement, densément et obsolètement chagrinée; d'un rouge-brun assez brillant avec la tête et l'abdomen d'un noir de poix, le sommet de celui-ci, la bouche et les antennes d'un roux-testacé, la base de celles-ci et les pieds testacés. Antennes assez grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité, à pénultièmes articles (8 à 10) à peine aussi longs que larges. Prothorax presque aussi long que large, rétréci en avant, arqué sur les côtés, à peine plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs subobtus. Elytres très-courtes, à peine plus longues que la moitié du prothorax, sensiblement convexes. Abdomen assez fortement rétréci postérieurement, assez fortement convexe, éparsément sétosellé. Tarses postérieurs allongés, à peine moins longs que les tibias.

♂. Le 6^e arceau ventral fortement arrondi et assez longuement cilié à son bord apical.

♀. Le 6^e arceau ventral subéchancré et brièvement cilié à son bord apical.

Long. 0^m,0025 (1 1/6 l.). — Larg. 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, assez convexe, très-finement, densément et obsolètement chagriné; d'un rouge-brun assez brillant avec la tête et l'abdomen d'un noir de poix, et l'extrémité de celui-ci d'un roux-testacé; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête verticale, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente; très-finement et obsolètement chagrinée ou presque lisse; d'un noir de poix assez brillant. Front large, convexe. Epistome assez convexe, rétréci en forme de cône dans sa partie supérieure. Labre subconvexe, presque lisse, d'un roux-testacé. Parties de la bouche d'un roux-testacé.

Yeux subovalaires, noirâtres.

Antennes assez grêles, un peu plus longues que la tête et le protho-

rax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement et densément duveteuses et en outre éparsement et brièvement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux de poix testacé avec le 1^{er} article plus pâle: celui-ci suballongé, légèrement renflé en massue: le 2^e allongé obconique, un peu moins épais mais sensiblement plus long que le 1^{er}: le 3^e suballongé, obconique, un peu plus grêle et beaucoup moins long que le 2^e: les 4^e à 10^e en forme de tronçons de cône, contigus, graduellement un peu plus épais et à peine moins longs: les 4^e à 7^e oblongs: les 8^e à 10^e aussi longs ou à peine aussi longs que larges: le dernier évidemment moins long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax grand, presque aussi long que large; largement subéchancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et subarrondis; plus étroit en avant; à peine plus large postérieurement que les élytres; sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés; très-faiblement arrondi à sa base avec celle-ci non ou à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont un peu obtus mais à peine émoussés, non ou à peine recourbés en arrière; sensiblement convexe sur son disque, un peu plus fortement dans sa partie antérieure; finement, subéparsement et assez longuement pubescent; très-finement, densément et obsolètement chagriné; entièrement d'un rouge-brun assez brillant.

Ecusson finement pubescent, très-finement chagriné, d'un rouge-brun un peu brillant.

Elytres très-courtes, formant ensemble un carré très-fortement transverse; aussi longues ou à peine plus longues à la suture que la moitié du prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; distinctement, arcuement et simultanément échancrées à leur bord apical; sensiblement et subangulairement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; sensiblement convexes sur leur disque; finement, assez longuement et éparsement ou modérément pubescentes; très-finement, densément et obsolètement chagrinées; entièrement d'un rouge-brun un peu ou assez brillant. *Epaules* cachées.

Abdomen peu allongé, aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; assez fortement et graduellement atténué en arrière; assez fortement et longitudinalement convexe sur le dos; très-finement pubescent, avec la pubescence un peu plus serrée que celle des élytres; offrant en outre sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, quelques rares et longues soies obscures, plus ou moins redressées et souvent caduques; très-finement, très-dense-ment et obsolètement ou à peine chagriné; d'un noir de poix assez brillant avec le 6^e segment et l'extrémité du 5^e d'un roux plus ou moins testacé, et le bord apical de chacun des précédents d'un roux-brunâtre. Le 5^e segment beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle. Le 6^e saillant, plus ou moins angulé à son sommet. Celui de l'armure caché mais laissant apparaître deux pinceaux de longues soies obscures.

Dessous du corps finement pubescent, finement chagriné, d'un noir de poix assez brillant avec l'extrémité du ventre d'un roux-testacé et les intersections ventrales plus ou moins roussâtres. *Métasternum* en majeure partie caché, faiblement convexe. *Ventre* convexe, obsolètement sétosellé dans sa partie postérieure, à 5^e arceau subégal au précédent: le 6^e saillant.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, très-finement chagrinés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* sensiblement élargies surtout vers leur base. *Tibias* graduellement subépaissis vers leur extrémité, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches: les *intermédiaires* et *postérieurs* parés en outre sur le milieu de leur tranche externe d'une soie obscure, assez longue, subredressée, assez raide ou subspiniforme: les *postérieurs* plus grêles, un peu moins longs que les cuisses. *Tarses* sétiformes, subcomprimés, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus: les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts: les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, presque aussi long que les deux suivants réunis: les 2^e à 4^e oblongs, subégaux.

Patrie: Cette espèce se prend dans les Pyrénées, où elle est assez rare.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Myllaena gracilis*, HEER. Elle en diffère de prime abord par sa forme plus convexe et par sa couleur généralement plus foncée. Les antennes sont un peu plus obscures ; le prothorax paraît un peu moins long avec ses angles antérieurs, sinon moins obtus, mais moins arrondis. Les élytres, plus convexes, sont à peine moins courtes. La chagration est plus obsolète, ce qui donne à tout le dessus du corps une teinte un peu plus brillante. Le prothorax et les élytres manquent de soies redressées vers les côtés, et celles de l'abdomen sont plus rares et moins distinctes. Mais toutes ces légères différences nous sembleraient peu concluantes, si la pubescence ne se fût montrée à notre examen constamment plus longue, moins fine et surtout moins serrée.

***Myllaena valida* : MULSANT ET REY.**

Oblongue, assez large, légèrement convexe ; très-finement et densément pubescente ; très-finement et très-densément chagrinée ; d'un noir mat avec le sommet de l'abdomen d'un roux-brunâtre, la bouche, le 1^{er} article des antennes et les pieds d'un roux-testacé. Antennes grêles, subfiliformes, à pénultièmes articles évidemment plus longs que larges. Prothorax transverse, fortement rétréci en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large postérieurement que les élytres, à angles postérieurs droits et sensiblement recourbés en arrière. Elytres courtes, sensiblement moins longues que le prothorax, légèrement convexes. Abdomen fortement atténué en arrière, sensiblement convexe, fortement et éparsement sétosellé. Tarses postérieurs allongés, aussi longs que les tibias.

♂. Le 6^e segment abdominal prolongé à son sommet en angle aigu. Le 6^e arceau ventral étroitement arrondi à son bord postérieur.

♀. Le 6^e segment abdominal prolongé à son sommet en angle obtus et mousse. Le 6^e arceau ventral obtusément arrondi ou subtronqué à son bord postérieur.

Long. 0^m,0033 (1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, légèrement convexe ; très-finement

et très-densement chagriné, d'un noir mat ou presque mat avec le sommet de l'abdomen d'un roux-brunâtre; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, assez courte, déprimée et serrée.

Tête verticale, à peine plus large que le tiers de la base du prothorax; très-finement pubescente; très-finement et très-densement chagrinée; d'un noir mat ou presque mat. *Front* large, assez convexe. *Epistome* convexe, assez brillant, presque lisse. *Labre* sensiblement convexe, presque lisse, testacé ou d'un roux-testacé, finement et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux-testacé avec le pénultième article des palpes maxillaires souvent un peu plus foncé.

Yeux subovaires, noirs.

Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou à peine plus épaisses vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre éparsement et très-brièvement ou à peine pilosellées; plus ou moins obscures avec le 1^{er} article d'un roux-testacé parfois assez clair: celui-ci suballongé, légèrement mais visiblement renflé en massue: le 2^e allongé, obconico-subcylindrique, évidemment plus long et un peu plus grêle que le 1^{er}: le 3^e suballongé, obconique, beaucoup moins long et à peine plus étroit que le 2^e: les 4^e à 10^e en forme de tronçons de cône, contigus, graduellement à peine plus courts, tous oblongs ou évidemment plus longs que larges avec les pénultièmes à peine plus épais: le dernier moins long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long; largement subéchancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis; fortement rétréci en avant; aussi large postérieurement que les élytres; assez fortement et régulièrement arqué sur les côtés; à peine arrondi à sa base avec celle-ci distinctement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont bien marqués, droits et sensiblement recourbés en arrière; passablement convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent; très-finement, très-densement et subobsolement chagriné; entièrement d'un noir mat ou presque mat.

Ecusson plus ou moins caché, finement duveteux, très-finement chagriné, brunâtre et presque mat.

Elytres courtes, formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement ou presque d'un tiers moins longues que le prothorax; subparallèles ou à peine arquées sur leurs côtés; arcuément et simultanément subéchancrées à leur bord apical; circulairement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit; légèrement convexes sur leur disque; très-finement et densément pubescentes; très-finement et très-densément chagrinées; entièrement d'un noir mat ou presque mat. *Epaules cachées*.

Abdomen généralement peu allongé, aussi large à sa base que les élytres; de 3 fois à 3 fois et 1/2 plus prolongé que celles-ci; fortement et graduellement atténué ou comme acuminé en arrière; sensiblement et longitudinalement convexe sur le dos; très-finement et très-densément pubescent ou comme duveteux; offrant en outre sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, de longues soies obscures plus ou moins redressées, peu nombreuses mais bien distinctes, assez raides ou subspiniformes; très-finement, très-densément et subobsoletement chagriné; d'un noir mat ou presque mat avec le 6^e segment, l'extrémité du 5^e et parfois le bord apical de chacun des précédents d'un roux-foncé ou brunâtre. *Le 5^e segment* sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle. *Le 6^e* très-saillant, plus ou moins angulé à son sommet. *Celui de l'armure* caché mais émettant souvent deux lanières distinctes et garnies d'un pinceau de longues soies obscures.

Dessous du corps finement duveteux, très-finement chagriné, d'un noir presque mat avec le sommet du ventre et souvent les intersections ventrales d'un roux-brunâtre. *Métasternum* en majeure partie caché, faiblement convexe. *Ventre* convexe, fortement et éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure; à 5^e arceau subégale au précédent; le 6^e saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, finement duveteux, très-finement chagrinés, d'un roux-testacé presque mat avec les hanches antérieures et intermédiaires un peu obscurcies ou au moins à leur base, les postérieures noires avec le bord apical de leur lame inférieure roussâtre. *Cuisses* élargies vers leur base. *Tibias* graduellement épaissis vers leur extrémité, droits ou presque droits, non ou à peine ciliés sur leurs tranches:

les intermédiaires et postérieurs parés vers le milieu de leur tranche externe d'une assez longue soie obscure, subredressée et subspinoforme; *les postérieurs* plus grêles, un peu moins longs que les cuisses. *Tarses* sétiformes, subcomprimés, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus : *les antérieurs courts, les intermédiaires* un peu moins courts : *les postérieurs* allongés, environ de la longueur des tibias, à 1^{er} article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux.

Patrie : Cette espèce est assez rare. Elle se prend sur le bord des eaux, en Provence et surtout dans les environs de Marseille.

Obs. Elle se distingue de toutes ses congénères par sa taille plus grande; de la *Myllaena dubia*, Er. par les angles postérieurs du prothorax un peu plus fortement recourbés en arrière et par le sommet de l'abdomen d'un roux plus foncé; de la *Myllaena elongata*, Kr. par les angles postérieurs du prothorax moins obtus et plus prononcés, par l'échancrure de l'angle postéro-externe des élytres profonde et moins aiguë et par son abdomen plus profondément atténué en arrière.

Phytosus semilunaris; MULSANT ET REY.

Allongé, linéaire, subdéprimé, très-finement pubescent, d'un noir presque mat avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes et les pieds d'un roux testacé, et une grande tache apicale semilunaire et commune aux deux élytres d'un roux orangé. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement ponctuée. Prothorax à peine aussi long que large, un peu rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres, subimpressionné vers sa base, très-finement et densément pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, finement et densément pointillées. Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou faiblement élargi en arrière, assez brillant, subéparsement pubescent et finement ponctué. Tarses courts.

Long. 0^m,0026 (1 1/5 l.). — Larg. 0^m,00045 (1/5 l.).

Corps allongé, parallèle ou subparallèle, subdéprimé, d'un noir presque mat avec une grande tache orangée, semilunaire et commune

aux deux élytres : revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris pâle, assez longue, un peu moins serrée sur l'abdomen.

Tête épaisse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax ; très-finement pubescente ; assez finement, assez densément et légèrement ponctuée ; d'un noir mat ou presque mat. *Front* large, subconvexe, offrant sur son milieu, surtout dans sa partie antérieure, un espace longitudinal lisse et un peu brillant. *Épistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix vers sa base, un peu roussâtre vers son extrémité, inégal ou rugueux vers son sommet avec celui-ci paré de quelques longs cils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec l'extrême pointe des *mandibules* un peu rembrunie.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux testacé avec le dernier article à peine plus foncé : le 1^{er} à peine épaissi en massue allongée : le 2^e suballongé, obconique, un peu moins long, mais aussi épais à son extrémité que le 1^{er} : le 3^e suboblong, obconique, une fois moins long mais plus grêle que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais, non contigus : les 4^e et 5^e modérément, les 6^e à 10^e fortement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax à peine aussi long que large, en forme de carré légèrement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et subobtus ; modérément arqué sur les côtés qui, vu de dessus, paraissent subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, largement subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subémoussés ; à peine ou largement arrondi à sa base ; subdéprimé sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression assez grande mais peu profonde, avec la ligne médiane paraissant finement canaliculée par l'effet de la divergence des poils en cet endroit ; très-finement et assez densément pubescent ; très-finement, densément et légèrement pointillé ; entièrement d'un noir mat en dessus avec le *repli inférieur* moins foncé.

Écusson presque glabre, presque lisse et d'un noir de poix assez brillant vers son extrémité.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ou un peu plus large que long; un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; déprimées sur leur disque; très-finement et assez densément pubescentes; offrant en outre à leur bord apical même de légers cils courts, brillants, pâles, bien distincts et obliquement dirigés de dedans en dehors; finement et densément pointillées; d'un noir mat avec une grande tache d'un roux orangé, assez tranchée, semilunaire ou subtriangulaire, commune, couvrant tout le sommet depuis les angles postéro-externes auxquels elle touche à peine et remontant sur la suture jusqu'au milieu de celle-ci ou au-delà. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou faiblement et graduellement élargi vers son extrémité; légèrement convexe sur le dos; très-finement pubescent avec la pubescence un peu moins serrée que celle des élytres, et des cils plus longs et plus distincts au bord apical des quatre premiers segments; offrant en outre, surtout dans sa partie postérieure, quelques légères et rares soies obscures et redressées; finement et assez densément ponctué; d'un noir assez brillant avec le 6^e segment d'un roux de poix ainsi que l'extrémité du précédent. *Le 2^e basilaire* apparent, les quatre premiers assez fortement impressionnés en travers à leur base avec le fond des sillons glabre et seulement finement chagriné: le 5^e muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le 6^e peu saillant, obtusément arrondi à son bord postérieur: celui de l'armure peu distinct.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre un peu roussâtre. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpreuse, à 5^e arceau un peu plus développé que les précédents: le 6^e peu saillant.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, entièrement d'un roux testacé peu brillant avec les hanches à peine plus foncées. *Tibias antérieurs et intermédiaires* subarqués sur leur arête extérieure,

à épines longues et subinclinées : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, simplement ciliés. *Tarses* courts et assez épais, subfiliformes, finement et assez brièvement ciliés en dessous : les *postérieurs* un peu moins courts que les autres, beaucoup moins longs que les tibias.

PATRIE. Cette espèce intéressante a été découverte dans les environs de Cette, sous les fucus, par M. Valéry Mayet qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

Obs. Elle est un peu plus grande que le *Phytosus spinifer* dont elle se distingue au premier abord par la couleur des élytres. Mais, outre ce caractère susceptible de varier, nous retrouvons dans le *Phytosus semi-lunaris* des antennes un peu moins courtes avec leur 3^e article plus développé et les 4^e à 10^e moins fortement transverses. Le prothorax, un peu moins long, est à la fois moins rétréci en arrière et plus sensiblement impressionné sur le milieu de sa base. Les élytres forment ensemble un carré moins régulier ou légèrement transverse, et elles sont un peu plus déprimées. L'abdomen est plus distinctement ponctué et un peu moins convexe avec l'impression basilaire des premiers segments plus large et plus profonde. Enfin, la couleur générale est encore plus mate et la pubescence plus fine et un peu plus longue.

Diglossa sinuaticollis; Mulsant et Rey.

Allongée, peu convexe, ailée, très-finement et assez densément pubescente, d'un noir un peu brillant avec la bouche et les antennes rousses, les pieds d'un roux de poix foncé. Tête de la largeur du prothorax, assez finement, distinctement et densément pointillée avec un espace longitudinal lisse. Antennes à peine épaissies vers leur extrémité, à 3^e article oblong, beaucoup plus court que le 2^e. Prothorax à peine plus long que large, subsinueusement rétréci en arrière où il est presque d'une moitié plus étroit que les élytres, subconvexe, obsolètement sillonné postérieurement sur sa ligne médiane, subsinué dans le milieu de sa base, très-finement et densément pointillé avec deux points enfoncés plus apparents derrière le milieu du dos. Elytres subtransverses, à peine aussi longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densément pointillées. Abdomen assez fortement élargi en arrière, finement, assez densément et uniformément pointillé.

Long. 0^m,0020 (1 l. à peine). — Larg. 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, peu convexe, ailé, d'un noir un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête épaissie, subarrondie, de la largeur du prothorax; à peine pubescente; distinctement et densément pointillée, avec la ponctuation évidemment moins fine que celle du prothorax; d'un noir un peu brillant. *Front* très-large, subconvexe, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, bien distinct. *Epistome* convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, offrant vers son sommet quelques longs cils blonds et brillants. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux.

Yeux subarrondis, noirs, à reflets micacés sur les bords.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; à peine et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre à peine visiblement pilosellées; d'un roux de poix assez clair ou même substacé; à 1^{er} article allongé, légèrement épaissi en massue vers son extrémité: le 2^e assez allongé, obconique, un peu moins long mais presque aussi épais vers son sommet que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, beaucoup plus court et plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais, non contigus, submoniliformes, ou subglobuleux, avec les pénultièmes légèrement ou même sensiblement transverses: le dernier moins long que les deux précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax à peine plus long que large en avant; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs paraissant presque droits, vus de dessus, mais nuls, vus de côté; subarqué latéralement dans sa première moitié à partir de laquelle il se rétrécit sensiblement et subsinueusement en arrière où il est presque d'une moitié moins large que les élytres, avec les angles postérieurs à peine obtus et subarrondis, vus de dessus; visiblement subsinué dans le milieu de sa base; assez régulièrement et légèrement convexe sur son disque; offrant au-devant de l'écusson un sillon longitudinal, obsolète, prolongé au moins jusque sur le milieu du dos; très-finement et assez densément pubescent,

offrant en outre sur les côtés une ou deux soies fines, assez longues et redressées : une vers les angles antérieurs et l'autre vers le milieu ; très-finement et densément pointillée, avec deux points enfoncés, plus apparents, derrière le milieu du dos, peu distants et transversalement disposés ; entièrement d'un noir un peu brillant. *Repli inférieur* distinctement pointillé, assez convexe.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé à sa base, noir, lisse et brillant sur ses côtés.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse ; aussi longues ou à peine aussi longues que le prothorax, presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou à peine déprimées sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson jusque environ le milieu de sa longueur ; très-finement et assez densément pubescentes avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; finement et densément pointillées avec la ponctuation presque aussi fine et presque aussi serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir un peu brillant. *Épaules* assez saillantes, arrondies. *Ailes* plus ou moins développées.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; assez fortement et graduellement élargi en arrière ; subdéprimé vers sa base, sensiblement convexe dans sa partie postérieure ; très-finement et à peine pubescent, avec des cils plus longs et plus apparents au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, vers le sommet et en arrière sur les côtés, quelques légères et fines soies redressées, finement, légèrement, assez densément et uniformément pointillé ; entièrement d'un noir brillant. *Le premier segment* sensiblement, *les 2^e et 3^e* plus faiblement impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions presque lisse : *le 5^e* un peu plus développé que les précédents, largement ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre. *Le 6^e* peu saillant, assez largement tronqué au sommet. *Celui de l'armure* distinct, finement pubescent, éparsément sétosellé, finement et densément pointillé.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et

densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe, offrant sur son milieu quatre points enfoncés, plus apparents et plus forts, distants et disposés en quadrille transverse. *Ventre* convexe, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical de chaque arceau : le 5^e plus grand que les précédents : le 6^e un peu saillant, visiblement prolongé en angle obtus à son bord postérieur.

Pieds allongés, finement et éparsement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux de poix assez brillant et plus ou moins foncés avec les genoux et les tarse plus clairs. *Cuisses* sublinéaires, un peu atténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu moins longs que les cuisses, finement et assez longuement ciliés sur leurs tranches, parés vers le milieu de leur tranche externe d'une longue et fine soie redressée : les *postérieurs* un peu recourbés en dedans avec leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* courts, assez épais, beaucoup moins longs que les tibias, un peu élargis vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous : les *postérieurs* un peu moins courts que les autres, à 1^{er} article oblong, plus long que le suivant : les 2^e et 3^e courts, subégaux : le dernier épais, au moins aussi long que les deux précédents réunis.

PATRIE. Cette espèce se trouve sur le littoral de la Manche où elle est plus rare que la *Diglossa submarina*. FAIRMAIRE.

Obs. Elle ressemble beaucoup à cette dernière, mais elle est un peu moins densement pubescente, un peu plus grande et d'un noir un peu plus brillant. Les élytres sont un peu plus courtes et plus larges relativement à la base du prothorax, et celui-ci, plus régulièrement convexe dans sa partie antérieure, se rétrécit plus subitement en arrière. Il offre sur le dos, après le milieu, deux petits points enfoncés plus apparents que les autres, peu distants et transversalement disposés. Il présente en outre, dans la dernière moitié de sa ligne médiane, un sillon obsolète mais distinct, et dans le milieu de sa base un sinus léger, pourtant bien visible. Mais le caractère le plus saillant de cette espèce, c'est d'avoir l'abdomen beaucoup plus fortement élargi en arrière, plus densement et uniformément pointillé. On peut encore ajouter à tous ces signes une tête plus distinctement pointillée avec un espace longitudinal lisse bien apparent, etc.

Diglossa crassa; MULSANT ET REY.

Allongée, épaisse, peu convexe, aptère, finement et densément pubescente ou subtomenteuse, d'un brun de poix brillant avec l'abdomen noir, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête très-épaisse, un peu plus large que le prothorax, finement et très-densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article suballongé, sensiblement moins long que le 2^e. Prothorax aussi long que large, assez fortement et subrectilinéairement rétréci en arrière où il est d'un tiers moins large que les élytres, subconvexe, subsilloné sur sa ligne médiane, tronqué à sa base, finement et très-densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, beaucoup moins longues que le prothorax, déprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen épais, fortement élargi en arrière, finement et assez densément pointillé.

Long. 0^m,0020 (1 l. à peine). — Larg. 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps épais, allongé, peu convexe, aptère, d'un brun de poix presque mat avec l'abdomen noir et plus brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée courte, plus ou moins couchée, plus ou moins serrée et subtomenteuse.

Tête très-épaisse, transversalement subarrondie, un peu plus large que le prothorax, finement pubescente, finement et très-densement pointillée, d'un brun de poix peu brillant. Front très-large, subconvexe, offrant tout à fait en avant un léger trait longitudinal presque lisse et raccourci. Epistome très-court, assez convexe, obsolètement ponctué. Labre à peine convexe, à peine ruguleux, d'un roux de poix éparsement cilié en avant. Parties de la bouche testacées ou d'un roux testacé avec les mandibules ferrugineuses.

Yeux subarrondis, noirâtres, plus ou moins micacés sur leurs bords.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; sensiblement ciliées inférieurement, surtout sur les 2^e et 3^e articles; très-finement duveteuses et en outre à peine ou très-brièvement pilosellées;

entièrement d'un roux testacé assez clair ; à 1^{er} article allongé, légèrement épaissi en massue vers son extrémité, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : le 2^e allongé, obconique, aussi long et presque aussi épais que le 1^{er} : le 3^e oblong ou même suballongé, sensiblement moins long et évidemment plus grêle que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais, non contigus, submoniliformes ; le 4^e subglobuleux, les 5^e à 10^e légèrement transverses avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier sensiblement moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax à peu près aussi long que large en avant ; obtusément tronqué ou même à peine arrondi au sommet avec les angles antérieurs paraissant presque droits, vus de dessus, et nuls, vus de côté ; subarqué latéralement dans son premier tiers et puis graduellement, subrectilinéairement et assez fortement rétréci en arrière où il est environ d'un tiers moins large que les élytres, avec les angles postérieurs un peu obtus et à peine émoussés, vus de dessus ; tronqué presque en ligne droite à sa base ; subconvexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un sillon léger mais bien distinct, affaibli antérieurement, plus prononcé en arrière ; finement et densément pubescent avec la pubescence subtomenteuse ; offrant en outre, surtout sur les côtés, deux ou trois longues et fines soies redressées ; finement et très-densément pointillé ; entièrement d'un brun de poix peu brillant ou presque mat. *Repli inférieur* subconvexe, finement et densément pointillé. *Écusson* à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix peu brillant et à peine roussâtre.

Elytres très courtes, formant ensemble un carré très-fortement transverse ; presque d'une moitié moins longues que le prothorax ; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; déprimées sur leur disque ; densément pubescentes avec la pubescence semicouchée et subtomenteuse ; offrant en outre sur le côté des épaules un long cil mou, plus ou moins redressé et plus ou moins arqué ; finement et très-densément pointillées avec la ponctuation à peu près aussi fine et

aussi serrée que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix peu brillant et un peu roussâtre. *Epaules* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ quatre fois plus prolongé que celles-ci; fortement et graduellement élargi et épaissi en arrière; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe postérieurement; très-finement et subéparsement pubescent sur le dos, plus densément, plus distinctement et subtomenteulement sur les tranches latérales; offrant en outre, surtout dans sa partie postérieure, quelques longues soies très-fines et redressées; finement, assez densément et uniformément pointillé; d'un noir assez brillant avec le sommet couleur de poix. *Les trois premiers segments* faiblement impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions très-obsolètement pointillé ou presque lisse: le 5^e un peu ou à peine plus développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et sans membrane sensible à son bord apical. Le 6^e assez saillant, subarrondi au sommet. *Celui de l'armure* distinct, densément pubescent. *Dessous du corps* finement pubescent, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre couleur de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* très-convexe, à 5^e arceau subégal au précédent ou à peine plus grand: le 6^e saillant, arrondi à son bord postérieur, d'passant un peu le segment abdominal correspondant.

Pieds allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé ou d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* un peu atténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu moins longs que les cuisses, distinctement ciliés sur leurs tranches, parés sur l'externe de deux longues soies fines et redressées. *Tarses* épais, courts, beaucoup moins longs que les tibias, sublinéaires, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus: *les postérieurs* un peu moins courts que les autres, à 1^{er} article oblong, plus long que le suivant: les 2^e et 3^e courts, subégaux; le dernier épais, au moins aussi long que les deux précédents réunis.

Patrie. Cette espèce a été prise, au mois de juin, dans les environs d'Hyères (Provence), sur le sable humide du bord de la mer.

Obs. Elle est remarquable d'entre ses congénères par sa forme plus épaisse, par sa couleur moins noire, par sa pubescence plus apparente, moins couchée et subtomentueuse. Surtout, ses élytres sont beaucoup plus courtes que dans aucune autre, et elles sont sensiblement élargies d'avant en arrière.

Tachyusa objecta; MULSANT ET REY.

Allongée, assez étroite, subdéprimée, très-finement et très-densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, à un brun de poix un peu brillant avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête à peine moins large que le prothorax. Antennes à pénultièmes articles suboblongs. Prothorax subtransverse, à peine moins large en arrière que les élytres, égal ou sans impression vers sa base. Élytres subtransverses, subdéprimées, un peu plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés. Abdomen légèrement resserré à sa base, subconvexe, très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné, très-éparsement mais distinctement sétosellé sur le dos. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ *Le 5^e segment abdominal obtusément tronqué à son bord apical. Le 6^e arceau ventral prolongé et fortement arrondi à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.*

♀ *Le 5^e segment abdominal subarrondi à son bord apical. Le 6^e arceau ventral non prolongé, à peine arrondi ou même subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.*

Var. a. Élytres d'un brun plus ou moins roussâtre ainsi que l'extrémité des deux premiers segments de l'abdomen.

Var. b. Prothorax, élytres et les deux premiers segments de l'abdomen entièrement d'un brun roussâtre.

Long. 0^m,0030 (1. l. 1/3). — Larg. 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, subdéprimé, très-finement et très-den-

sement pointillé, d'un brun de poix assez brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête transverse, subarrondie, à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, plus éparsément en avant; d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, offrant souvent sur son milieu une légère fossette subarrondie. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, presque lisse vers sa base, éparsément cilié en avant avec les cils pâles et assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux plus ou moins testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre à peine ciliées vers le sommet de chaque article; d'un roux parfois assez obscur avec la base plus claire ou testacée; à 1^{er} article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e allongé, à peine moins long que le 1^{er}: le 3^e suballongé, un peu plus grêle et un peu moins long que le 2^e: les 4^e à 10^e plus courts, subégaux mais graduellement un peu plus épais, suboblongs et jamais subtransverses: le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtus au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu moins long que large; non visiblement rétréci en arrière où il est un peu ou à peine moins large que les élytres; subtronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis; paraissant, vu de dessus, légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci presque parallèles et subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au-devant des angles postérieurs qui sont droits ou presque droits; largement et obtusément arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée au-devant de l'écusson; subconvexe sur son disque, sans impression sensible vers sa base; très-finement et très-densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ou un peu moins long que large; un peu plus longues que le prothorax; subparallèles dans leur ensemble ou à peine arquées sur leurs côtés; simultanément subentaillées à leur sommet vers l'angle sutural qui est émoussé; distinctement sinuées près de leur angle postéro-externe qui est un peu prolongé en arrière; subdéprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et très-densement pointillées; d'un brun de poix un peu brillant et parfois un peu roussâtre, surtout vers l'extrémité. *Épaules* peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, légèrement resserré vers sa base où il est néanmoins sensiblement moins large que les élytres prises ensemble; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; presque subparallèles ou à peine subarcuément élargi vers son extrémité; sensiblement convexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière; très-finement et très-densement pubescent avec la pubescence encore plus fine que celle des élytres et comme duveteuse, et les deux premiers segments garnis sur leurs côtés et vers leur sommet de cils plus longs et plus apparents; parsemé en outre sur le dos et sur les côtés de quelques soies obscures et redressées, médiocrement longues et bien distinctes: celles du dos disposées en séries transversales, situées vers le bord apical dans les quatre premiers segments, vers le tiers antérieur dans le 5^e; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant avec le sommet des deux premiers segments un peu roussâtre. *Les 3 premiers* fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons assez fortement et longitudinalement ridé: le 5^e à peine plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle. *Le 6^e* peu saillant. *Celui de l'armure* enfoui. *Dessous du corps* très-finement et très-densement pubescent; très-finement, très-densement mais subobsolement pointillé; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Métasternum* assez convexe, parfois subdénudé dans le milieu de sa partie postérieure. *Ventre* très-convexe, parfois d'un roux foncé à sa base, très-éparsement ou obsolètement sétosellé vers son extrémité, avec les trois premiers arceaux assez fortement resserrés à leur naissance, l'étranglement rugueux, celui du

1^{er} fortement et très-grossièrement ponctué : le 1^{er} assez développé, les 2^e à 4^e moins longs, subégaux : le 5^e beaucoup plus court que le précédent : le 6^e assez saillant, plus ou moins prolongé.

Pieds allongés, finement et densément pubescents, très-finement, densément et légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant avec les hanches rousses. *Cuisses* étroites, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits : *les intermédiaires et postérieurs* aussi longs que les cuisses : *les postérieurs* paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, subfiliformes, assez densément et assez longuement ciliés en dessous, éparsément en dessus : *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts : *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article très-allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les 2^e à 4^e suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie : Cette espèce a été trouvée dans le Beaujolais, aux environs de Belleville, sur les bords de la Saône. Elle y est rare.

Obs. Quelquefois elle a l'abdomen d'un roux de poix à sa base, et alors elle ressemble à la *Tachyusa concinna*, HEER. Mais elle s'en distingue abondamment par ses antennes à pénultièmes articles plus longs ; par son prothorax plus court, moins étroit relativement aux élytres ; par celles-ci un peu moins longues et un peu moins arquées sur les côtés ; et surtout par son abdomen moins resserré à sa base, moins élargi en arrière, plus finement et plus densément pubescent, plus finement et plus densément pointillé. Le dessus du corps est aussi un peu moins brillant et un peu moins convexe. Le 3^e article des antennes est un peu moins long par rapport au 2^e, etc.

Par son abdomen peu resserré à la base, cette espèce conduit à la *Tachyusa scitula*, ERICHSON, dont elle a le port, mais avec une taille moins avantageuse, une forme plus déprimée, des antennes plus grêles et à articles intermédiaires (5 à 10) sensiblement plus allongés, etc.

Aléochara fuliginosa; MULSANT ET REY.

Allongée, subdéprimée, assez finement et assez densément pubescente, d'un noir mat avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur. Tête sensiblement moins large que le prothorax, assez grossièrement et assez densément ponctuée sur les côtés. Antennes courtes, avec le 3^e article à peine moins long que le 2^e. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres; sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci subsinués au devant des angles postérieurs qui sont peu obtus; finement et assez densément ponctué. Élytres assez fortement transverses, subdéprimées, un peu plus longues que le prothorax, obsolètement et densément ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement et subéparsément ponctué. Tarses postérieurs peu allongés.

♂ Le 6^e segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord apical. Le 6^e arceau ventral obtusément angulé à son sommet.

♀ Nous est inconnue.

Long. 0^m,0044 (2 l.). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, très-finement chagriné; d'un noir mat; revêtu d'une assez fine pubescence blanchâtre, bien visible, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête en carré subarrondi aux angles, sensiblement moins large que le prothorax; distinctement mais assez courtement et peu densément pubescente; très-finement chagrinée et en outre assez grossièrement mais légèrement et assez densément ponctuée; offrant en avant un grand espace triangulaire imponctué; entièrement d'un noir tout à fait mat. Front large, subdéprimé. Epistome convexe, presque lisse. Labre subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix et à peine cilié vers son sommet. Parties de la bouche d'un roux de poix plus ou moins foncé avec les mâchoires testacées. Le pénultième article des palpes maxillaires assez longuement et éparsément cilié.

Yeux subovales, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux obscur; à 1^{er} article légèrement épaissi en massue allongée: les 2^e et 3^e suballongés, obconiques: le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e à peine plus court mais aussi épais que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts et plus épais, non contigus, submoniliformes: les 4^e et 5^e subarrondis, aussi longs que larges: le 6^e légèrement, les 7^e à 10^e fortement transverses: le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, obovulaire ou obturbiné, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, près d'un tiers plus large que long; pas plus étroit en avant qu'en arrière; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, un peu obtus et subarrondis; sensiblement moins large à sa base que les élytres, un peu moins large en avant que celles-ci; sensiblement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci visiblement subsinués au-devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, peu obtus et non arrondis; légèrement arrondi à sa base avec celle-ci recouvrant à peine celle des élytres; à peine convexe sur son disque; assez finement et assez densément pubescent avec la pubescence assez longue, dirigée en long sur les côtés et en travers sur le dos; offrant en outre, en avant, latéralement et même sur le disque, quelques très-rares soies obscures et redressées, dont une plus longue vers le milieu des côtés; très-finement chagriné et en outre finement, légèrement et assez densément ponctué; entièrement d'un noir mat.

Ecusson presque glabre, finement chagriné, légèrement ponctué, d'un noir mat.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; presque parallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; simultanément échancrées à la base; subcarrément mais obtusément coupées à leur sommet avec l'angle sutural presque droit mais subémoussé; non sinuées vers leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; assez densément pubescentes avec la pubescence assez fine, assez

longue, dirigée en long sur les côtés et sur la suture, en travers sur le reste de leur surface; offrant en outre, derrière les épaules, une soie assez longue, subredressée mais un peu recourbée en arrière; très-finement chagrinées et en outre finement et assez densément ponctuées avec la ponctuation très-peu profonde ou obsolète; entièrement d'un noir mat. *Epaules* peu saillantes, assez largement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres; quatre fois environ plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés jusque près du sommet du 5^e segment après lequel il se rétrécit subitement pour se terminer en cône mousse; subdéprimé à sa base, peu convexe postérieurement; éparsément pubescent et seulement vers l'extrémité de chaque segment, avec les trois premiers parés à leur bord apical de cils plus longs et plus distincts; offrant en outre postérieurement sur les côtés, sur le dos des derniers segments et surtout vers le sommet, quelques longues soies obscures et redressées; très-finement chagriné et en outre finement, légèrement et subéparsément ponctué; entièrement d'un noir peu brillant. *Les trois premiers segments* légèrement, le 4^e à peine impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions imponctué: le 5^e sensiblement plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle. *Le segment précédant l'armure* assez saillant, légèrement et subaspèremment ponctué, longuement et très-éparsément sétosé. *Celui de l'armure* distinct, obtus, éparsément et longuement sétosé.

Dessous du corps finement, assez brièvement et assez densément pubescent, à peine ou obsolètement chagriné et en outre finement et assez densément ponctué, d'un noir un peu brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subràpeuse, parsemé, ça et là et surtout vers l'extrémité, de soies obscures et redressées; à 1^{er} arceau plus grand que les suivants: le 5^e un peu moindre que le précédent, couleur de poix à son bord apical: le 6^e assez saillant, obtusément angulé ou étroitement arrondi à son sommet avec tout le bord postérieur garni d'une frange de cils fauves, très-courts et serrés.

Pieds peu allongés, finement et éparsément pubescents, légèrement et éparsément ponctués, d'un roux de poix foncé assez brillant avec les

genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, finement et assez longuement ciliés sur leurs tranches; *les antérieurs et intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure: *les postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, légèrement recourbés en dedans après leur milieu vus de dessus leur tranche supérieure, munis au bout de celle-ci d'une frange de cils raides. *Tarses* peu étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, longuement et assez densément ciliés en dessous, éparsément en dessus, à articles noueux: *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* à peine moins courts: *les postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias; à 1^{er} article suballongé, à peine aussi long que les deux suivants réunis: les 2^e à 4^e oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve aux environs de Calais, sur le bord de la mer, sous les fucus et autres plantes marines.

Obs. Elle diffère de toutes ses congénères par son prothorax distinctement subsinué sur ses côtés au-devant des angles postérieurs, ce qui le fait paraître plus rétréci en arrière où il n'est pas plus large qu'en avant. Ce caractère, joint à celui de la ponctuation éparsée de l'abdomen, la distingue suffisamment de l'*Aleochara obscurella*, GRAVENHORST. Sa couleur beaucoup plus mate empêchera toujours de la confondre avec les *Aleochara grisea*, KRAATZ et *albipila*, MULSANT et REY.

Oligota subsericans; MULSANT ET REY.

Oblongue, assez large, subparallèle, peu convexe, très-finement et densément pubescente; finement et très-densément pointillée, d'un noir assez brillant avec le sommet de l'abdomen et les antennes couleur de poix, la base de celle-ci et les pieds d'un roux testacé. Antennes à massue graduée de quatre articles. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, à peine aussi large en arrière que les élytres, légèrement bispinué à sa base. Elytres transverses, peu convexes, beaucoup plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, très-

densement, uniformément et ruguleusement pointillé, à 5^e segment à peine plus long que le 4^e.

Long. 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, assez large, subparallèle, peu convexe, finement et très-densement pointillé, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, soyeuse, très-courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax; très-finement pubescente; très-finement, subobsolement et densement pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Epistome* assez convexe, à peine pointillé. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix. *Parties de la bouche* obscures ou couleur de poix.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes beaucoup moins longues que la tête et le prothorax réunis; très-finement duveteuses et en outre à peine ciliées vers le sommet de chaque article; couleur de poix ou d'un roux obscur avec les deux premiers articles d'un roux testacé: ceux-ci oblongs, subépaissis: le 1^{er} subcylindrique: le 2^e en massue, à peine plus long que le 1^{er}: les 3^e à 7^e petits, non contigus, graduellement un peu plus épais: le 3^e beaucoup moins long et beaucoup plus grêle que le 2^e, à peine oblong, un peu moins court que les suivants: le 6^e subtransverse: le 7^e transverse, à peine moins épais que les suivants avec lesquels il forme comme une massue graduée et allongée: les 8^e et 9^e fortement transverses, subégales: le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois aussi large que long; sensiblement plus étroit en avant; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subarrondis; subarqué sur les côtés; à peine aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base avec celle-ci légèrement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont presque droits et à peine émoussés; sensiblement convexe sur son disque; très-finement pubescent; très-finement, subobsolement et très-densement pointillé; entièrement d'un noir brillant.

Ecusson en majeure partie caché, noir.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; presque deux fois aussi longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignés sur leurs côtés ou parfois à peine arquées sur ceux-ci; peu convexes sur leur disque, légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densément pubescentes; finement et très-densément pointillées avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir assez brillant. *Épauls* à peine saillantes.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demi plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout-à-fait vers son extrémité après le sommet du 4^e segment; faiblement convexe vers sa base, un peu plus sensiblement en arrière; très-finement et densément pubescent; finement et très-densément pointillé avec la ponctuation très-uniforme et un peu ruguleuse; d'un noir assez brillant avec le sommet du 5^e segment à peine et le 6^e entièrement couleur de poix. *Le 1^{er}* en majeure partie découvert, *les 2^e à 4^e* légèrement mais distinctement sillonnés en travers à leur base: *le 4^e* subégale au précédent: *le 5^e* à peine plus long que le 4^e, largement et bissenueusement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle. *Le 6^e* à peine saillant, obtusément (σ^r) arrondi et finement cilié à son sommet. *Celui de l'armure* caché.

Dessous du corps très-finement et assez densément pubescent; finement et densément pointillé; d'un noir de poix assez brillant avec les hanches et le sommet du ventre moins foncés. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à 5^e arceau subégale au précédent ou à peine plus long: le 6^e peu saillant, fortement arrondi au sommet, un peu plus prolongé (σ^r) que le segment abdominal correspondant.

Pieds assez courts, finement pubescents; légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* étroites, à peine atténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* grêles, subfiliformes, finement ciliés; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* un peu moins courts: *les postérieurs* un peu plus développés, sensiblement moins

courts que les tibias ; à 1^{er} article suballongé, plus long que le suivant : celui-ci et le 3^e assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce qui est très-rare, a été trouvée dans le Beaujolais, au mois de janvier, parmi les débris végétaux accumulés dans les prairies par les débordements de la Saône.

Obs. Elle se distingue suffisamment des *Oligata pusillima*, *atomaria*, *inflata* et *punctulata*, HEER, par sa taille plus grande, par sa forme plus large, par sa pubescence plus serrée ; par la massue des antennes plus allongée ; par les angles du prothorax plus droits ; par ses élytres plus longues et moins convexes ; par son abdomen également moins convexe, plus distinctement, plus densément et ruguleusement ponctué. Les tibias paraissent aussi un peu plus grêles et plus longs, etc.